

L'emploi dans l'Yonne



Dans ce numéro :

- Le département
- Les bassins d'emploi
- Zoom sur l'intérim
- Les agglomérations d'Auxerre et Sens

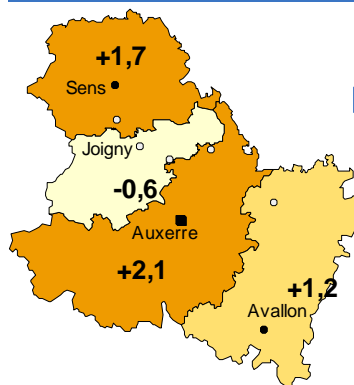
Croissance de l'emploi permanent pour le 2^e trimestre 2017

La conjoncture semble enfin favorable pour le département. Après plusieurs années de déclin, les effectifs sont en hausse, pour le deuxième trimestre consécutif. De plus, les gains d'effectifs entre le 2^e trimestre 2016 et le 2^e trimestre 2017 sont particulièrement importants.

Les services hors intérim sont le secteur moteur de ce redémarrage soudain. Ils affichent d'excellents résultats sur ce début d'année. Le commerce contribue également à cette amélioration, avec le maintien de ses effectifs.

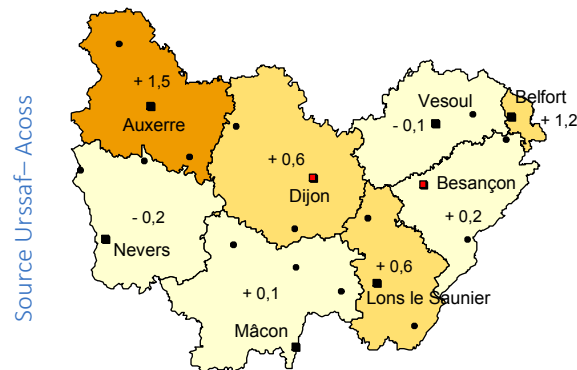
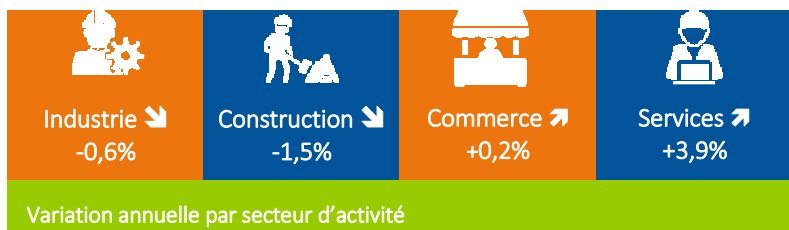
Les bassins d'Auxerre, Sens, et, pour la première fois depuis de nombreuses années celui d'Avallon, sont créateurs d'emplois. Petit bémol, seul le bassin de Joigny continue de décliner, mais les pertes ont tendance à se réduire.

- 1 050 postes créés en un an (hors intérim)
- Trois bassins d'emploi porteurs
- Les services en pleine expansion

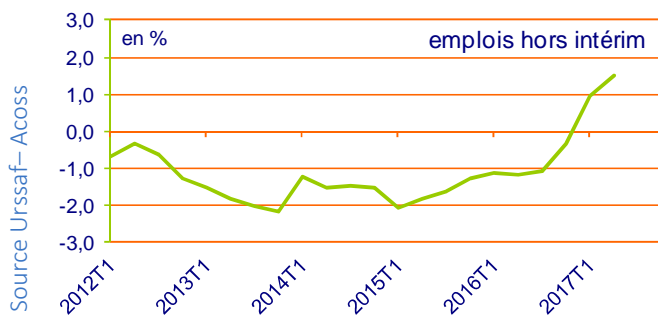


Variation annuelle de l'emploi hors intérim – 2T 2017

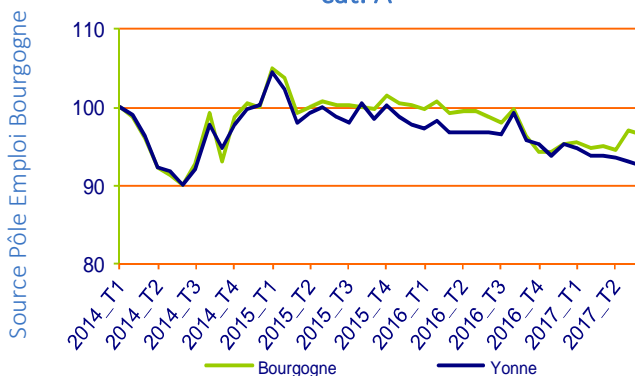
- plus de + 1,5 %
- + 0,5 % de + 1,5 %
- moins de + 0,5 %



Evolution de l'emploi salarié



Evol. mensuelle du nombre de demandeurs d'emploi cat. A



AVERTISSEMENT. L'introduction depuis mars 2015 de la Déclaration sociale nominative (DSN), qui se substitue notamment au bordereau récapitulatif de cotisations, modifie les informations déclaratives nécessaires au calcul des indicateurs statistiques présentés dans cette publication. La mise en œuvre progressive du nouveau dispositif, ainsi que la refonte de la chaîne de traitement statistique des effectifs salariés associée, pourraient conduire à des révisions plus importantes des chiffres publiés durant la phase de montée en charge.

Le deuxième trimestre 2017 confirme les bons chiffres de ce début d'année

Après une forte hausse de l'emploi salarié au premier trimestre 2017, le deuxième trimestre confirme et accentue cette montée en puissance (+ 1,5 %). Plus en détails, ce taux de croissance correspond à la création de 1835 postes dans l'Yonne pour un total de 70350 personnes salariées dans notre département.

Une nouvelle fois, il faut relativiser. Cette augmentation n'est tirée vers le haut que grâce au secteur des **services** (hors intérim) qui affiche une croissance de 1 200 postes contre une baisse de 110 postes pour le secteur industriel et de 80 postes pour celui de la construction.

Les services comme pilier de la croissance dans l'Yonne

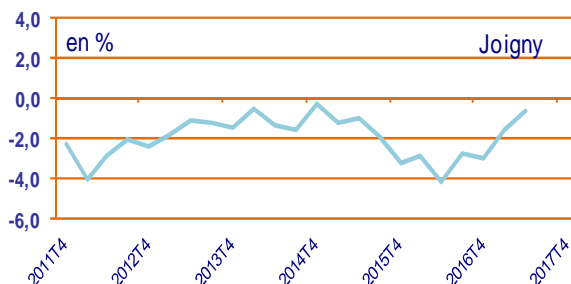
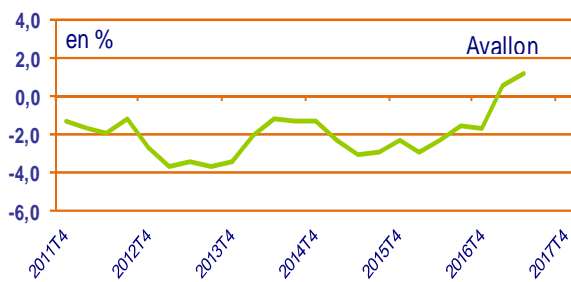
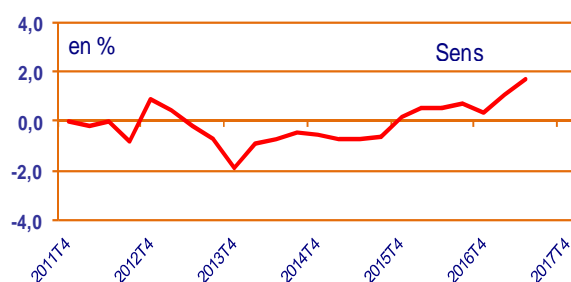
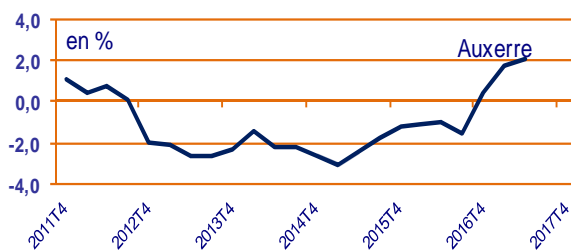
Quasiment toutes les filières du secteur des **services** sont en croissance en ce deuxième trimestre 2017. En détails, nous pouvons observer une croissance de 22% pour les services administratifs, de 3% pour les services dédiés à la santé ou encore de 5% pour ceux liés aux activités récréatives. Seuls les services consacrés à l'éducation et aux administrations publiques sont en baisse.

Une conjoncture inégale dans les secteurs productifs

Dans le milieu **industriel** tous les secteurs continuent de perdre des emplois (-10 postes pour l'industrie du bois et papier, - 25 postes pour l'industrie pharmaceutique ou encore - 25 postes pour la fabrication de produits plastique). Seule, la production de produits électronique, informatique et optique affiche une croissance en hausse de près de 12,5%.

Enfin, la **construction** perd 80 emplois sur un an. Le gros œuvre comme le second œuvre sont concernés (respectivement - 35 et - 55 postes).

Variation annuelle de l'emploi hors intérim



Source Urssaf - Acoess

L'emploi salarié par bassin et secteur d'activités

valeur brute	Auxerre		Sens		Avallon		Joigny		Yonne	
	17T2 (en milliers)	evol. ann en %	17T2 (en milliers)	evol. ann en %	17T2 (en milliers)	evol. ann en %	17T2 (en milliers)	evol. ann en %	17T2 (en milliers)	evol. ann en %
Ensemble hors intérim :	31,1	2,1	20,9	1,7	8,1	1,2	10,0	-0,6	70,4	1,5
Industrie	7,0	-0,8	5,9	-0,4	1,7	0,5	3,1	-1,3	17,6	-0,6
Construction	2,6	-3,2	1,5	2,3	0,6	-2,1	0,6	-2,3	5,3	-1,5
Commerce dont :										
Commerce de gros *	6,1	0,3	4,4	1,0	2,0	-0,6	2,8	-0,6	15,3	0,2
Commerce de détail *	3,5	1,5	2,5	0,4	1,0	0,4	1,0	-1,7	8,1	0,6
Services hors Intérim	15,4	5,3	9,2	3,3	3,8	3,1	3,6	0,3	32,1	3,9

* à l'exception des automobiles et des motocycles

L'essor continue dans l'Auxerrois

L'emploi salarié auxerrois poursuit son redressement entamé au 4ème trimestre 2016. Portés les services, les effectifs salariés affichent un solde positif sur un an (+ 650 postes).

Les **services hors intérim** sont le principal moteur de cette croissance enchainant 3 trimestres consécutifs en augmentation (+ 770 postes créés sur un an). Les activités de service administratifs contribuent fortement à cette embellie (+1020 postes). La santé et l'hébergement médico-social affichent également des résultats orientés à la hausse (+ 50 postes chacun). En revanche, les transports et entreposage se dégradent nettement (- 90 postes).

En déficit depuis 2013, le **commerce** est à nouveau excédentaire (+ 20 postes). Cette croissance fait suite à de bons résultats dans le commerce de détail (+ 55 postes). Le commerce de gros recule toujours (+ 35 postes).

En revanche, **la construction** continue d'être orientée à la baisse (- 90 postes) suite aux pertes subies par le second œuvre et le gros œuvre.

L'**industrie** poursuit son déclin même si un ralentissement des pertes d'emploi est constaté sur le dernier trimestre (- 55 postes). La métallurgie et fabrication de produits métalliques, et les industries plastiques sont toujours en difficulté (respectivement - 40 postes et - 20 postes). Cependant, l'industrie agroalimentaire et l'industrie du meuble bénéficient d'une conjoncture favorables et créent 30 postes chacune.

La hausse de l'emploi perdue dans le Sénonais

345 postes hors intérim ont été créés depuis un an sur ce territoire qui profite de la belle santé du secteur des services.

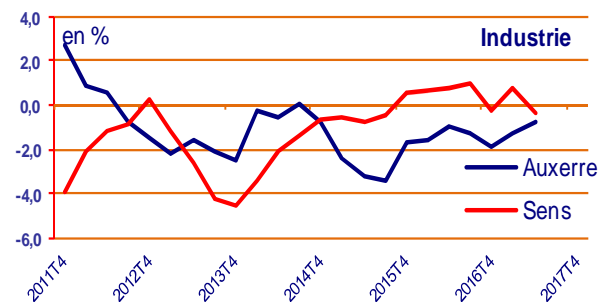
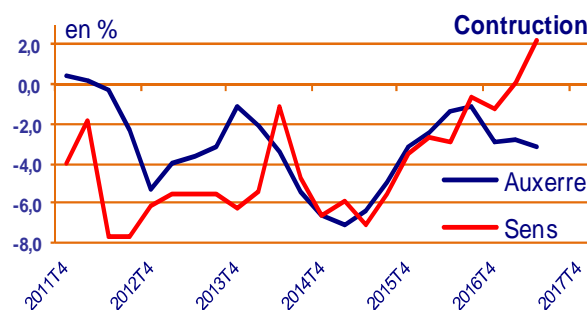
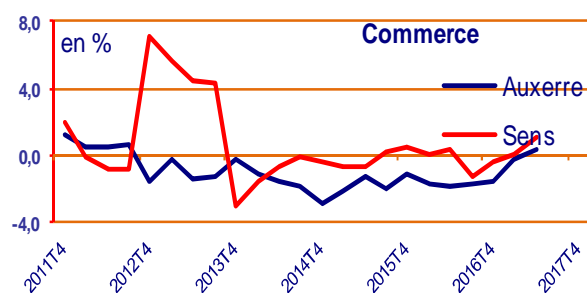
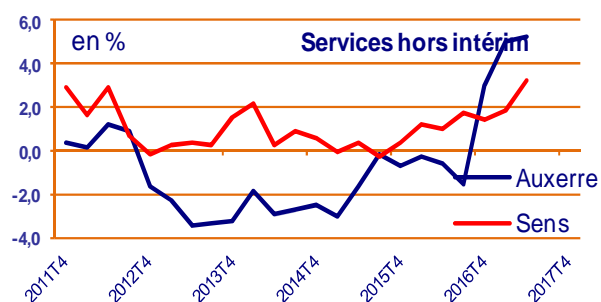
En effet, le **secteur tertiaire** gagne 290 postes sur un an. Cette progression s'appuie sur la dynamique des services administratifs (+ 415 postes) ainsi que du secteur du transport et entreposage (+ 230 postes).

Le nombre de postes créés dans le **commerce** s'établit à 45 dont 35 pour le commerce de gros.

L'**industrie** connaît un repli (- 20 postes) imputable au secteur de la fabrication de machines et équipements (- 45 postes) ainsi qu'au domaine de la fabrication d'équipements électriques (- 30 postes). La métallurgie résiste mieux puisque 40 postes sont créés sur la dernière année.

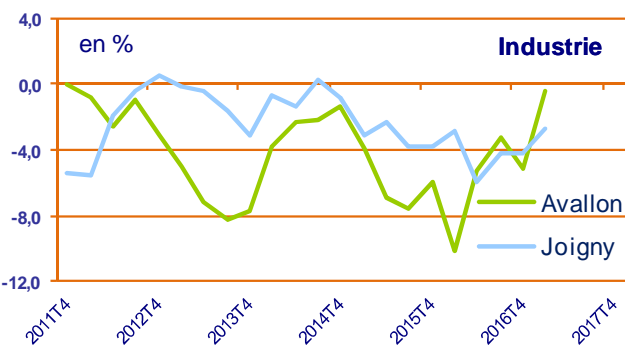
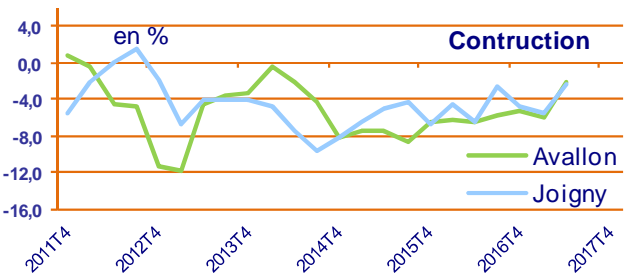
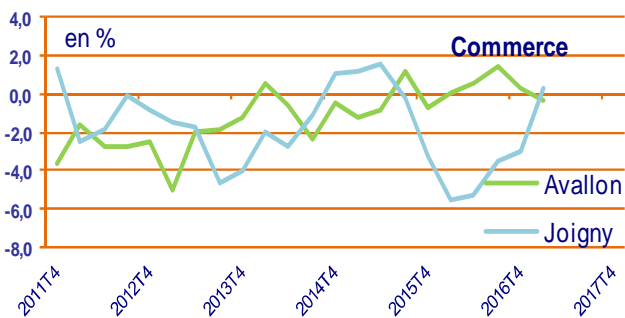
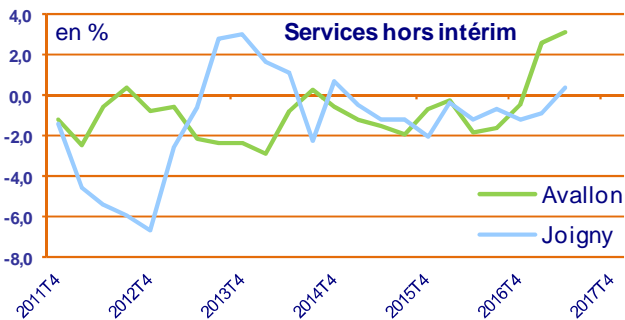
La **construction** retrouve un peu de souffle en gagnant 35 postes, première véritable hausse depuis plusieurs années.

Variation annuelle de l'emploi hors intérim



Source Urssaf- Acoff

Variation annuelle de l'emploi hors intérim



Source Urssaf-Accoss

Croissance de l'emploi dans l'Avallonnais

La reprise amorcée au trimestre précédent se confirme. L'emploi progresse fortement (+ 100 postes). Ce regain d'activité fait suite à de bons résultats dans les services hors intérim.

En effet, portés par le dynamisme de l'hébergement-restauration et des activités de conseils et d'ingénierie, les **services hors intérim** font encore un bond ce trimestre (+ 115 postes).

Longtemps déficitaire, l'**industrie** se porte mieux depuis ce début d'année. Une légère progression semble même engagée (+ 10 postes). Cette soudaine amélioration s'explique en partie par la hausse de l'industrie agroalimentaire, cumulée avec un net ralentissement des pertes dans les industries plastiques et de produits minéraux.

Pour la **construction**, la conjoncture est toujours négative (- 15 postes), mais les pertes s'amenuisent. Ce ralentissement s'observe tant pour le gros œuvre que pour le second œuvre.

En revanche, le **commerce** voit sa situation se dégrader (- 10 postes). En effet, le commerce de détail jusqu'alors dynamique ne crée plus que 5 postes, et le commerce de gros décline toujours (- 15 postes).

L'emploi toujours en berne dans le Jovinien

L'emploi demeure orienté à la baisse dans le Jovinien. Cependant, les pertes ont tendance à ralentir depuis le début de l'année (- 60 postes au 2^e trimestre, contre - 155 postes au 1^{er} trimestre).

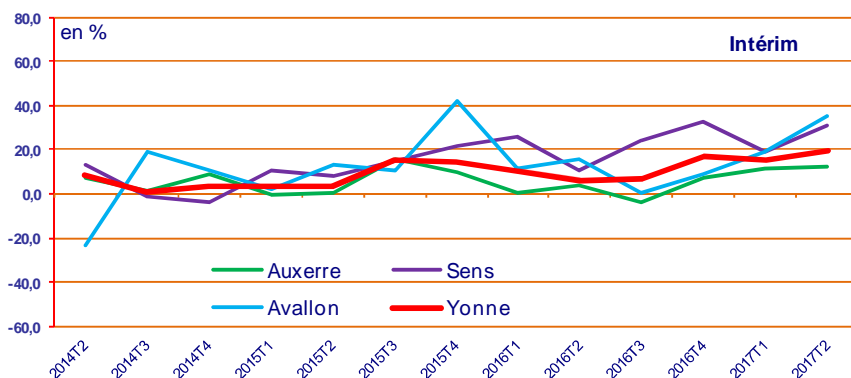
Pour la première fois depuis 2014, les **services hors intérim** génèrent quelques emplois (+ 10 postes). Les activités de services administratifs et de soutien, en pleine expansion dans le bassin (+ 140 postes), pallient largement les pertes, toujours d'actualité dans le transport et l'entreposage (- 50 postes), ainsi que dans l'hébergement-restauration (- 30 postes).

Malgré un gros œuvre en net progrès (+ 30 postes), les difficultés subsistent dans la **construction** (- 15 postes). La conjoncture reste mauvaise pour le second œuvre et les travaux publics (respectivement - 30 et - 15 postes).

Le **commerce** décline, (- 20 postes) pénalisé par le commerce de détail qui fait face à de nouvelles difficultés (- 15 postes).

L'**industrie** fléchit toujours (- 40 postes), mais les pertes sont atténuées par le développement de l'industrie du meuble (+ 35 postes). L'industrie plastique reste fragile avec - 30 postes.

Variation annuelle de l'emploi intérimaire par ZE – 2T 2017



Fort dynamisme de l'intérim

L'intérim poursuit son évolution. Il confirme de nouveau sa bonne santé depuis 2014, et affiche au deuxième trimestre 2017 une croissance à deux chiffres (+ 19,7 %)

Les zones d'emploi de Sens et d'Auxerre affichent une nette hausse par rapport à l'année précédente.

	emploi (milliers)	variation annuelle (en %)				
		17T2	16T2	16T3	16T4	17T1
Yonne	4,8	6,2	6,3	17,1	14,8	19,7
Auxerre	2,7	3,3	-4,2	7,3	11,4	12,3
Avallon*	0,1	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Sens	2,0	10,6	24,4	32,7	18,9	30,5

*Les données sur la zone d'Avallon étant trop faibles, il n'est pas significatif de les commenter

INFORMATION.

Les séries d'effectifs salariés et de masse salariale connaissent des modifications. Les changements concernent la définition du champ du secteur privé, et la source des effectifs intérimaires.

Les données sont désormais brutes, et les variations annuelles.

Plus d'informations sont disponibles sur acoss.fr, rubrique [Acoss Stat / n°249](#).

Note méthodologique :

Les employeurs du Régime général de Sécurité Sociale déclarent leurs cotisations sociales aux Urssaf à l'aide du Bordereau Récapitulatif des Cotisations (BRC). **Le champ de l'étude** porte sur l'ensemble des établissements du secteur privé (y compris l'éducation et la santé relevant du secteur concurrentiel, hors salariés de particuliers employeurs).

L'effectif salarié déclaré par l'entreprise sur son BRC correspond à son effectif en fin de trimestre. Chaque salarié faisant parti de l'établissement au dernier jour du trimestre compte pour un, quelle que soit sa durée d'emploi durant le trimestre. Cet effectif fait l'objet de contrôles de qualité (courrier de relance lorsque l'effectif est omis, contact téléphonique au besoin).

Les intentions d'embauches : les formalités obligatoires liées à l'embauche doivent être effectuées sur un support unique, la déclaration unique d'embauche (DUE), remplie par l'employeur et adressée à l'Urssaf ou à la MSA selon le régime dont il relève, quelle que soit la nature du contrat de travail. Des retraitements sont effectués, notamment sur les retardataires (environ 16 % le dernier mois et 1 % pour le mois précédent).

Les données **demandeurs d'emploi** concernent les

inscrits en fin de mois à Pôle emploi. L'intérim est aussi un indicateur fin de mois.

Les données concernant le dernier trimestre sont provisoires. L'historique peut également faire l'objet de révisions mais de manière plus ponctuelle. Dans l'hôtellerie et la restauration, les congés d'été expliquent en grande partie la hausse de l'emploi constatée chaque année au 3^{ème} trimestre. **Les données sur l'emploi, et sur les intentions d'embauches sont hors intérim. Elles sont en valeur brute et les évolutions sont annuelles.**

L'effectif des **intérimaires**, fourni par la Dares dans le cadre de la coproduction des ETE, est calculé à partir de la moyenne du nombre de contrats en cours pendant cinq jours ouvrés en fin de trimestre. Il est corrigé de la multiactivité. Cette donnée n'étant pas disponible par bassin d'emploi, elle est présentée par zone d'emploi.

Les indicateurs : les niveaux d'emplois et d'embauches sont mesurés en valeurs brutes. La variation annuelle fournit l'évolution de l'effectif salarié (en pourcentage) entre un trimestre et le trimestre de l'année précédente. **Les intentions d'embauche longue durée** regroupent les CDD de plus d'un mois et les CDI. **La catégorie A** : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi.



L'emploi dans l'Yonne n° 32

Publication de l'Urssaf Bourgogne, de la Maison de l'Emploi d'Auxerre, de Pôle Emploi et de la CCI de l'Yonne.

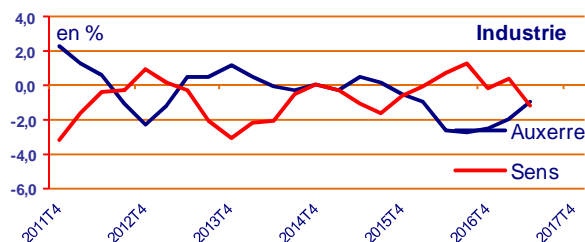
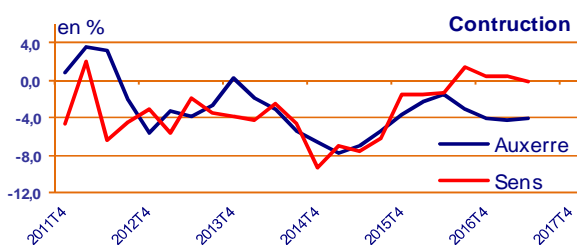
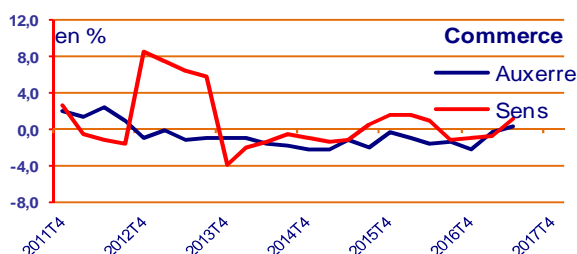
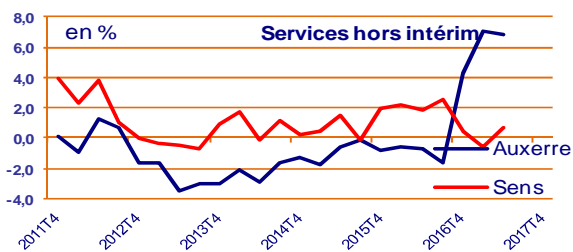
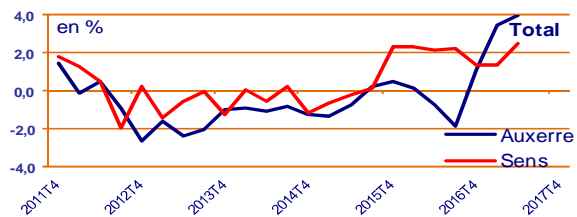
Directeur de la publication : Lionel Matz, directeur de l'Urssaf Bourgogne.

Pour en savoir plus :

- Sophie Genevois
Urssaf Bourgogne - sophie.genevois@urssaf.fr
- Olivier Hemard
Maison de l'emploi d'Auxerre - ohemard@mdeauxerrois.com
- Jacky Roy
Pôle Emploi - jacky.roy@pole-emploi.fr
- Julien Sissoko
CCI de l'Yonne - j.sissoko@yonne.cci.fr

N° ISSN : 2110-5391

Variation annuelle de l'emploi hors intérim



Activité croissante dans l'agglomération d'Auxerre

La reprise connaît une accélération depuis le début de l'année. L'emploi voit son niveau s'accroître de 690 postes en un an.

Les bons résultats des **services hors intérim** permettent à l'agglomération Auxerroise d'afficher des résultats excédentaires sur un an (+ 780 postes). Cette orientation positive résulte des gains accumulés principalement dans les activités de service administratif et dans une moindre mesure dans la santé, l'action sociale et l'hébergement médico-social.

Malgré un ralentissement des pertes d'emploi sur ce trimestre, **l'industrie** reste un secteur fragilisé (- 35 postes) à l'image de la métallurgie et la construction de matériels de transport.

Le secteur de la **construction** continue à subir des destructions d'emploi et ne suit pas la tendance observée sur le département. Il enregistre une perte de 90 postes sur un an. Seuls les travaux publics parviennent à être excédentaires.

Le **commerce** repasse en positif (+ 15 postes) grâce au commerce de détail.

Une situation très contrastée dans l'agglomération de Sens

La progression de l'emploi est légère : seulement 30 postes créés sur un an.

Globalement, les **services** gagnent 40 postes. Ce sont les activités juridiques et de conseil qui progressent le mieux (+ 40 postes). À l'inverse, la situation est critique dans le domaine de l'action sociale qui perd 90 postes sur un an.

Le **commerce** progresse de manière assez soutenue (+ 40 postes). Le commerce de gros (+ 30 postes) et de détail (+ 15 postes) en profitent.

Pour la première fois depuis plus d'un an, **l'industrie** subit la perte de 55 postes en un an. L'industrie pharmaceutique régresse (- 20 postes) de même que la fabrication de machines et équipements (- 60 postes). Par contre, la métallurgie résiste (+ 40 postes en un an).

L'emploi dans la **construction** stagne depuis plus d'un an.

L'emploi salarié par agglomération et secteur d'activités

valeur brute	Auxerre		Sens	
	17T2 (en milliers)	evol. ann en %	17T2 (en milliers)	evol. ann en %
Ensemble hors intérim :	22,4	3,2	15,8	0,2
Industrie	3,7	-0,9	4,6	-1,2
Construction	1,6	-4,2	1,0	-0,1
Commerce dont :	4,8	0,3	3,5	1,2
Commerce de gros *	1,2	-1,4	0,9	3,4
Commerce de détail *	2,8	1,6	2,2	0,7
Services hors Intérim	12,3	6,8	6,7	0,7

* à l'exception des automobiles et des motocycles

Source Urssaf- Acoff